



L'allocation du 1er Ministre confirme et aggrave les propositions contenues dans le rapport Delevoye.

La CGT constate que le gouvernement reste sourd aux exigences exprimées par les millions de salariés, jeunes, retraités, privés d'emploi mobilisés massivement depuis des semaines et soutenus majoritairement par l'opinion publique.

C'est le choix du sacrifice de la jeunesse de notre pays qui est assumé par le gouvernement.

Le Gouvernement non content de faire une réforme systémique annonce une modification des paramètres de départ en retraite dès l'année prochaine entraînant le recul de celui-ci.

Ainsi, toutes les classes d'âge et toutes les professions public et privé sont concernées par les mesures annoncées par le 1er ministre. Le gouvernement tente la division des salariés y compris dans la même entreprise et même profession.

Le gouvernement ne remet pas en cause le blocage des 3 leviers de financement que sont les 14% du PIB consacré au financement, le plafonnement à 120 000 € annuel des salaires soumis à cotisation et refuse d'augmenter les recettes indispensables à l'amélioration du système actuel.

Cela dans un contexte où 6 millions de retraitables sont attendus d'ici 2042. Il apparaît donc clairement que la variable d'ajustement serait la valeur du point et donc la baisse du niveau des pensions.

Par ailleurs, le gouvernement décide d'une réforme et confie aux « partenaires sociaux » le soin de sa mise en oeuvre et d'en gérer les conséquences pour l'ensemble de la population, sous le contrôle des orientations budgétaires du gouvernement. Dès lors, ressurgissent les méthodes anti-démocratiques avec la volonté de vouloir passer par ordonnances et décrets des arbitrages essentiels pour l'avenir de nos retraites.

Le gouvernement maintient le cap sur la suppression des 42 régimes spéciaux et particuliers tout en précisant que certains secteurs bénéficieraient d'un traitement particulier. Cette mesure est aussi une négation de la reconnaissance de la pénibilité au travail. La CGT revendique la prise en compte de la pénibilité du travail par des départs anticipés avant 60 ans pour les salariés du privé comme du public.

Avec ces mesures, les femmes restent les grandes perdantes de cette réforme quoi qu'en dise le 1er ministre. La CGT exige la mise en place immédiate de l'égalité salariale entre les hommes et les femmes telle que la loi le prévoit déjà.

Ajoutons à cela, la tentative de recycler des mesures déjà existantes (minimum de pension à 85% du SMIC soit 1000€, pension de réversion, allocation vieillesse des parents au foyer,...) comme des avancées sociales.

Le 1er ministre avait prévenu qu'il n'y aurait pas d'annonces magiques, le contenu de sa prise de parole le confirme.

Il y a donc nécessité à amplifier et élargir le rapport de force et ce dès demain jeudi 12 décembre et le mardi 17 décembre 2019.

fichiers:



[Télécharger](#)

[11.12.19_communique_cgt-_toutes_et_tous_perdants_et_la_jeunesse_sacrifiée_-2.pdf](#) (243.51 Ko)



[Télécharger dossier_de_presse_-_systeme_universel_de_retraite_-_11.12.2019.pdf](#) (853.22 Ko)

Public: [Réforme 2019](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
